

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 47 (1950)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Échos de partout

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'Amsterdam et dont je n'avais pas connaissance au moment de mes travaux. C'est ainsi que *Ribbands* avait observé que de jeunes abeilles nourrices narcosées à l'acide carbonique, abandonnaient l'activité correspondant à leur âge et devenaient des butineuses récolteuses de pollen ou de nectar et que des abeilles récolteuses de pollen se transformaient en récolteuses de nectar. Ces constatations de *Ribbands* intéressent particulièrement les apiculteurs, aussi rien d'étonnant à ce que l'on ait déjà entrevu la possibilité d'exciter par une narcose à l'acide carbonique l'activité de récolte des abeilles et par là accroître le rendement en miel des colonies. Ces diverses constatations montrent au lecteur que les essais faits par *Ribbands* et par moi-même dans un but scientifique, peuvent donc revêtir une certaine importance pratique.

(A suivre.)



## ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- La charge d'eau emportée par une ouvrière est directement proportionnelle à la température de l'eau. La quantité moyenne d'eau apportée par 400 abeilles en 50 voyages et par jour est de 453 gr. Au printemps, pour le nourrissement du couvain, une ruche a besoin, en moyenne, de 62 gr. d'eau par jour.
- l'œuf de l'abeille a une longueur de 1,55 à 1,60 mm. et une largeur de  $\frac{1}{3}$  de mm. ; il est légèrement incurvé, avec les deux bouts arrondis dont le plus gros formera la tête de la larve.
- la fécondité d'une reine Termite est extraordinaire. Elle pond un œuf toutes les deux secondes : soit près de 26 millions par an !
- parmi toutes les fleurs ce sont les jaunes qui dominent suivies par les blanches et les rouges, alors que les violettes et les multicolores sont les moins nombreuses.

### L'assemblée annuelle des délégués de la Société tessinoise d'Apiculture

Cette assemblée s'est tenue le 28 mai 1950 à Olivone. Après le salut de bienvenue adressé par M. E. Rossetti, vice-président du Comité cantonal, la présidence passa entre les mains de M. F. Frusetta, président de la Société d'apiculture du val Blenio.

Avant de passer à l'ordre du jour, hommage a été rendu à la mémoire des sociétaires défunts au cours de l'année et plus particulièrement à celle de M. le Dr A. Sardi, président cantonal.

Le Rapport moral et financier pour 1949 ainsi que le Rapport des vérificateurs des comptes ont été acceptés sans discussion particulière.

M. le professeur Maggi Iginio de Bioggio a été désigné pour occuper le poste vacant au Comité cantonal et en remplacement de feu M. Sardi, c'est M. Cornelio Giudici qui a été nommé président central. Nous lui adressons ici nos vives et sincères félicitations.

Après un repas copieux et fort bien servi, l'assistance a été charmée par une très belle conférence de M. le Dr G. Zanetti sur « La flore mellifère du val Blenio ». Un voyage en auto à Acquacalda termina cette bonne et profitable journée.

*Ape*, juin 1950.

### **Giuseppe Adami**

Le vaillant rédacteur de « L'Apicoltore d'Italia » vient de décéder à l'âge de 68 ans. Diplômé de l'Université de Vienne, professeur d'apiculture à l'Institut agronomique de S. Michele, il s'est illustré, en Italie, par une propagande active en faveur de l'apiculture et par de nombreuses conférences et cours théoriques et pratiques. Ce fut lui qui organisa le 9e Congrès national des apiculteurs italiens à Trento en 1927 et qui fonda en 1928 la revue apicole « L'alveare ».

A sa famille éplorée nous nous permettons de présenter nos sentiments de profonde et chrétienne sympathie.

### **Le patron des apiculteurs : saint Jean-Baptiste**

Le 24 juin a lieu la fête de saint Jean-Baptiste. Parmi tous les saints apiculteurs, il est le plus ancien, non seulement parce qu'il a mangé du miel, mais par sa vie même, passée, depuis son enfance dans le désert, en prière et en pénitence, vêtu de peaux de mouton, les reins ceints d'une ceinture en peau de chameau, se nourrissant de sauterelles et de miel. Saint Jean-Baptiste ne devait pas dépouiller de leur miel les colonies sauvages, la chose aurait été contraire à sa sainteté et contraire aux usages hébraïques. Il devait, probablement, s'adonner à la culture des abeilles selon les méthodes locales.

Tiré de l'*Apicoltore moderno*.

### **L'apiculture en Tchécoslovaquie**

En 1948, il y avait en Bohême 85 664 apiculteurs possédant 440 185 colonies et en Slovaquie 22 391 apiculteurs avec 117 720 colonies. La récolte totale n'a atteint, par suite, des mauvaises conditions atmosphériques, que 117 000 quintaux.

(*Schweiz-Tschechoslovakei, Zürich.*)

## L'action hannetons 1950, dans la région de Martigny et ses effets sur les colonies d'abeilles

Le Dr R. Clausen dans la *Terre Valaisanne* écrit ce qui suit :

Les communes de Charrat, Martigny-Ville, Martigny-Bourg, La Bâtiaz, Vernayaz, Bovernier, Massongex et Monthey ont sollicité du Département de l'Intérieur du canton du Valais, l'autorisation d'entreprendre la lutte chimique contre le hanneton. Les autorités communales s'engageaient à traiter les lisières des forêts et les peupliers, les saules, etc., dans la plaine et elles invitaient les cultivateurs à vouer tous leurs soins à la destruction des ravageurs sur les arbres fruitiers de leur propriété. Pour le traitement des arbres de forêt, elles utilisaient deux atomiseurs servis par la main-d'œuvre de la région ; comme produit actif, elles avaient porté leur choix sur l'Hexalo R ainsi que sur l'Hexapoudre huilé. Par contre, les agriculteurs utilisaient les produits de leur choix offerts par le commerce local.

Afin de pouvoir réaliser le traitement des lisières des forêts avec un maximum d'efficacité et un minimum de frais, la maison du Dr R. Maag S.A., à Dielsdorf, qui disposait déjà de grandes expériences en la matière, avait été priée de mettre à disposition ses services technique et scientifique pour conseiller et encadrer les équipes de traitement.

Les années passées (1947, 1944, 1941), les dégâts des hannetons étaient considérables à la lisière de toutes les forêts bordant la plaine de Martigny (Charrat, Le Guercet, Martigny, La Bâtiaz, Vernayaz, Branson, Follaterres, Dorénaz) ainsi que sur tous les peupliers, etc., isolés dans la plaine et sur les berges du Rhône. Dans les cultures, les cerisiers, les pruniers, les abricotiers et les noyers, étaient fortement ravagés. Cependant, d'après des agriculteurs, nous avons l'impression que les hannetons, après leur sortie de terre, se dirigeaient vers des endroits précis de la plaine et de la lisière des forêts et que, de ces endroits dits « point de concentration » ou « rassemblements primaires », ils émigraient sur la gauche, sur la droite et en altitude et infectaient en peu de temps toute la région et toutes les forêts.

Ces indications se vérifièrent comme exactes. Nous supposons que les hannetons réagissent à un phototropisme négatif, ayant les « zones sombres » des montagnes devant et les « ouvertures claires » de St-Maurice et de Sion derrière eux. La destruction des ravageurs en ces endroits précis a été menée partout avec rapidité et énergie et on peut affirmer que le 90 à 95 % des hannetons qui évoluaient dans la contrée a été ainsi détruit.

Cette façon de concevoir la lutte contre les hannetons présente deux avantages qu'il est bon de souligner. Il ne faut pas oublier, en premier lieu, que les produits utilisés pour la destruction des hannetons sont aussi toxiques pour les abeilles et pour une quantité d'autres insectes. En limitant la lutte à des zones déterminées, il était

possible de prendre toutes les mesures de précaution pour les abeilles. C'est ainsi qu'aucun accident sévère n'a été constaté et les apiculteurs sont unanimes à reconnaître que, selon le plan de lutte adopté, on peut concilier la lutte contre les hannetons avec les intérêts de l'apiculture. D'autre part, cette lutte concentrée a limité au maximum la destruction des autres insectes qui évoluaient aux endroits traités. Nous avons retrouvé sur le sol quelques carabes, des charançons, des diptères, des punaises et d'autres insectes ainsi que des cloportes, mais le nombre de ces animaux morts était insignifiant en comparaison avec l'hécatombe de hannetons. La faune des insectes de ces lisières de forêts a été peu éprouvée et le repeuplement de ces dernières pourra se faire rapidement en partant des larges étendues non traitées. On peut donc affirmer que l'équilibre biologique de ces forêts a été respecté. Secondement, le but de cette campagne était de tuer le maximum de hannetons avec le minimum de frais. Il est pleinement atteint. Les dépenses totales se sont élevées à environ 30,000 francs.

Paul ZIMMERMANN.

### **Utilité et nécessité d'un enseignement apicole**

En traversant les beaux villages de la campagne jurassienne, vous avez peut-être été frappés par les nombreux bancs d'abeilles qui se dressent dans les jardins et vergers, tout proches des habitations. Ce sont les derniers vestiges d'une apiculture disparue parce que la majorité des apiculteurs n'ont pas su adapter leurs méthodes à la marche des temps. C'était alors le beau temps des ruchers rentables. Il existait des prairies naturelles émaillées de fleurs de toutes couleurs et de toutes variétés. Nos paysans étaient fiers de leurs champs d'esparcette écarlate, la culture du colza prospérait et fournissait du travail aux nombreuses huileries de la région. On cultivait le lin et le chanvre, autant de sources de nectar. La fenaison durait six semaines, la faucheuse et les autres machines agricoles n'existaient pas. Nos avettes disposaient donc du temps voulu pour amasser leur trésor. Un vieil apiculteur me parlait, il y a une trentaine d'années, de ses abeilles qu'il aimait tant. Aucune connaissance d'apiculture, à part la manière extra simple de cueillir l'essaim à la branche pour le déposer dans un de ces « bessons » ventrus qu'on alignait à la suite des autres sur le banc des abeilles. On récoltait alors le miel en peignes, c'est-à-dire en rayons et les baquets et les cuveaux de la buanderie ne suffisaient pas à loger cette masse de rayons dorés. Et on pouvait compter chaque année sur pareille bénédiction. On ne parlait pas de conférences, ni de cours d'apiculture. Les renseignements et les conseils étaient distribués par le « Tchétrou d'aichattes » Châtreur d'abeilles qui parcourait les villages et les fermes et se louait pour détruire les cellules en trop à l'essaimage ou pour

découper les rayons de miel lors de la récolte. Tout marchait donc de paire et ne soyons pas étonnés de la disparition de la ruche en paille et de la ruine de l'apiculture par l'ignorance de méthodes intensives de l'apiculture moderne.

Les temps ont changé : la mécanisation de l'agriculture, l'abandon de certaines cultures, la mise en labour de 300 000 ha de terrain, la destruction des haies, l'apparition de nombreuses maladies des abeilles, l'emploi de produits nocifs pour lutter contre les parasites et j'en passe.

Le métier d'éleveur d'abeilles passe rapidement de la profession de tout repos à l'occupation difficile qui demande une formation solide et continue. Nous qui brassons des abeilles depuis tantôt quarante ans, nous apprenons tous les jours du nouveau et nous nous trouvons souvent tout petit devant les secrets de la ruche.

Pour conduire et faire prospérer une exploitation apicole aussi simple soit-elle, il faut posséder un bagage de connaissances qui ne s'acquièrent pas en un jour. Le Liebefeld et les écoles d'agriculture font des recherches et des expériences qui doivent profiter à la masse des apiculteurs. Il ne suffit plus d'opérer comme nos grands-pères. Je ne connais pas une profession où il y ait autant de routine que dans la nôtre et il est grand temps de se mettre à l'ouvrage si nous ne voulons pas assister à la faillite de l'Apiculture jurassienne.

Les Comités de nos sections ont compris que seul un enseignement apicole méthodique et complet peut remédier à la situation actuelle et en guise de conclusion, je me permets d'énumérer ici les points essentiels du bagage que devrait posséder chaque apiculteur :

1. Connaissance de l'anatomie de l'abeille ;
2. Connaître à fond la vie de l'abeille ;
3. Ne pas contrecarrer l'instinct des abeilles qui les pousse à exécuter des actes très compliqués et qui relèvent presque de l'intelligence ;
4. Apprendre à les manipuler avec douceur ;
5. Faciliter leur tâche en leur aidant tout en respectant leur manière de travailler ;
6. Connaître les maladies.  
Apprendre à les prévenir et à les traiter.

Jos. ETIQUE, maître d'apiculture.

(Tiré de la plaquette-souvenir du 50e anniversaire de la Section Jura Nord.)

#### **AVIS DE LA RÉDACTION**

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 20 du mois précédent. Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 22, dernier délai.

**Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.**